

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Hope

Aux contribuables de la susdite municipalité

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2022,  
le règlement numéro 310-2021 relatif au traitement des élus.

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux  
dispositions de la loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau  
de la municipalité au 330, Route 132, Hope.

DONNÉ À HOPE, ce 25ième jour de janvier 2022

Directrice générale